

Sous la direction de Laurent Faibis
avec la collaboration de Jean-Michel Quatrepoint

Finance emploi relocalisations

Actes du Colloque Xerfi

Michel Aglietta
Eric Bourdais de Charbonnière
Jérôme Cazes
Louis Gallois
Jean-Hervé Lorenzi
Gilles Michel
Etienne Pflimlin
François Rachline
Yazid Sabeg

Avec les contributions de Jean-Baptiste Bellon,
Alexander Law et Alexandre Mirlicourtois.

Previsis

Extrait des Actes du colloque Xerfi
Finance, emploi, relocalisations

Sous la direction de Laurent Faibis
En collaboration avec Jean-Michel Quatrepoint

Septembre 2010

Les relations entre la Banque et les PME-TPE face à la demande de crédit ; le rôle spécifique d'un groupe mutualiste non coté.

par Étienne Pflimlin

La crise a rendu les banquiers très impopulaires. Et je suis confronté à un dilemme dans la mesure où la solution de facilité serait de déclarer que le Crédit Mutuel-CIC échappe totalement aux critiques, alors que la solidarité de place m'invite à défendre l'ensemble des banques françaises. Plus sérieusement, l'anémie des flux de crédit observée courant 2009 a conduit à une double idée : l'État a donné beaucoup d'argent aux banques qui en ont profité pour fermer le robinet du crédit. Cela ne correspond pas à la réalité. Selon les derniers chiffres disponibles à la fin avril 2010 (sur un an), l'encours de crédit aux entreprises a globalement progressé de 1,2%. Sur cette même période, les crédits consentis aux TPE et PME indépendantes ont augmenté de 3,7% (3,5% pour le réseau du Crédit Mutuel-CIC).

Quant à l'aide bienvenue et nécessaire de l'État à la fin 2008, que le Crédit Mutuel a d'ailleurs été la première à rembourser, elle a été coûteuse. Ces aides ont en effet été payées au taux de deux fois le prix du marché. Ce qui a d'ailleurs permis de renflouer le budget de l'État à hauteur de 2 milliards d'euros. Les banques françaises n'étaient pas non plus dans la même situation que leurs concurrentes européennes : aucune faillite n'a été déplorée, aucun établissement n'a été nationalisé, principalement en raison de la rigueur de la réglementation et du contrôle extrêmement serré de la Banque de France et de la Commission bancaire. Dans ce contexte, vous comprendrez que je ne valide pas franchement une taxation inefficace et maladroite des banques. Je rappelle d'ailleurs que 100 millions d'euros de taxation ou d'exigences supplémentaires en fonds propres se traduiraient par 1,2 milliard d'euros de capacité de crédit en moins.

La demande de crédit des entreprises a reculé

Il n'y a pas eu de *credit crunch* mais une chute de la demande des entreprises. Dans mon réseau, la demande de crédits utilisés sur douze mois a reculé de 1,4 % mais elle a bondi de 8,9 % pour les crédits de moyen et long terme – ce qui est spectaculaire – et diminué de 11,5 % pour les crédits de trésorerie. Au total, 30 % des crédits mobilisables au Crédit Mutuel-CIC n'ont pas été utilisés par les entreprises. L'investissement des entreprises repart, même si l'attitude des

chefs d'entreprise demeure la prudence face aux incertitudes de l'avenir. Je précise, au passage, que la différence fondamentale entre les deux côtés de l'Atlantique est que le financement des entreprises s'effectue sur le marché aux États-Unis et *via* le système bancaire en Europe. Cela signifie qu'une même réglementation peut avoir un effet dévastateur sur les banques françaises et pas sur leurs concurrentes américaines. Il faut également distinguer deux familles de structure de financement avec, d'un côté, les TPE et PME indépendantes qui ont un niveau de développement du crédit et une activité satisfaisants et, de l'autre, les moyennes entreprises appartenant à des grands groupes qui se sont financés dans de bonnes conditions de marché. La situation est donc très contrastée.

Sur le terrain, les relations entre les PME et les banquiers montrent que les chefs d'entreprise sont davantage dans le dialogue et la préoccupation partagée, avec des situations individuelles très différentes. D'ailleurs, 88 % des chefs d'entreprise considèrent que la situation de financement est inchangée. Les demandes des chefs d'entreprises sont en réalité de deux ordres : un interlocuteur permettant une relation personnalisée et une prise de décision rapide. Sur ce dernier point, la profession s'est engagée sur un délai maximum de 15 jours, ce qui nous paraît presque un peu long, compte tenu des pratiques du Crédit Mutuel-CIC. Un autre indicateur de l'amélioration de la situation est la chute annoncée du recours à la médiation de crédit. Ce phénomène récent traduit d'ailleurs une meilleure réaction des banques. Ce qui ne préjuge pas du caractère structurel de certains éléments de la crise qu'un fonds

européen pourrait s'efforcer de résoudre, à l'image du Grand Emprunt dont on ne connaît pas précisément la stratégie.

En réalité, les banques prêtent moins attention aux comptes 2009 des entreprises qu'à leurs perspectives, y compris dans les dossiers de médiation. En clair, le carnet de commandes prime sur les éléments financiers et conjoncturels. Le retour de la confiance des chefs d'entreprise, qui sont en difficulté mais ont des projets, permettrait de résoudre un certain nombre de choses. Et c'est bien le rôle du banquier que d'accompagner les sociétés pour restaurer la confiance des chefs d'entreprise afin de réaliser leurs projets.

L'avantage d'être une banque coopérative non cotée

Quelques chiffres maintenant, pour illustrer comment le groupe Crédit Mutuel-CIC s'en est bien sorti. Avec 18 % de parts de marché et 23 millions de clients, l'établissement qui finance une PME sur trois et deux sociétés du CAC 40 sur quatre s'est senti relativement à l'écart de certaines critiques formulées à l'égard des banques. En vertu de son statut de banque coopérative, non cotée en Bourse, elle n'accorde pas de stock-options et ne recherche pas une rémunération excessive. Le cours de Bourse n'est donc pas l'indicateur de référence inévitable. À l'inverse, certaines banques coopératives, partiellement cotées, ont fait de l'évolution de leur cours la référence, dramatique, dans la mesure où celui du jour fait foi. Débarrassé de la contrainte de la Bourse, le Crédit

Mutuel-CIC peut ainsi conduire une stratégie indépendante. Je remarque à cet égard que le cours de Bourse des banques cotées et dotées d'une stratégie de long terme, évolue mieux sur longue période que celui des établissements ayant une stratégie plus court-termiste.

Par ailleurs, mon groupe n'a pratiquement pas d'activité spéculative. Sur 30 milliards d'euros de fonds propres, le Crédit Mutuel-CIC a affecté seulement 300 millions d'euros à ces activités. Sans oublier le tour de vis sévère que nous avons opéré avant la crise sur le bonus de nos traders. Je m'interroge néanmoins sur le bien-fondé d'une séparation entre les activités d'une banque fortement ancrée dans son territoire et qui doit répondre aux besoins de ses clients. En matière de capital investissement, notre objectif est d'accompagner les entreprises 7 à 10 ans et non pas de réaliser LBO sur LBO. Il faudrait d'ailleurs se pencher sur le problème des fonds propres des PME. La notion de responsabilité partagée par les deux côtés suppose un engagement du chef d'entreprise. Par comparaison, la capacité des PME françaises à se développer à l'exportation est très inférieure à celle des PME allemandes.

Sur le plan de la gouvernance, avec des dirigeants élus par les clients (qui sont également les propriétaires de l'établissement), 32 000 salariés et 24 000 administrateurs, l'équilibre des pouvoirs du Crédit Mutuel-CIC est garanti. En clair, les objectifs et la stratégie du groupe sont défendus devant des millions de sociétaires.

Par ailleurs, la banque a recruté 5 % de ses effectifs en 2009,

principalement en CDI, consacré 6 % de sa masse salariale à la formation, et forme chaque année 80 % de ses salariés.

Pour finir, je voudrais insister sur la qualité essentielle du secteur : les activités financières au sens du financement de l'économie ne sont pas délocalisables en raison du caractère indispensable de la proximité avec le terrain.



Extrait des Actes du colloque du Groupe Xerfi :
" LA FINANCE FACE A L'EMPLOI "